

Assistant socio-éducatif – Assistant(e) social(e)

Centre Hospitalier Les Murets

17 rue du général Leclerc
94 510 La Queue-en-Brie
Tel. Standard : 01 45 93 71 71
www.ch-les-murets.com

LIEUX DE TRAVAIL

CH Les Murets, pôle 94G01
17 rue du Général Leclerc
94510 la Queue en Brie



Centre médico-psychologique
24 rue Mot
94 120 Fontenay-sous-Bois
Tel. : 01 48 76 47 45

RER A : arrêt Fontenay-sous-Bois.
Bus 124 : arrêt Maurice Couderchet.
Parking voiture dans la structure.



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier Les Murets exerce quatre disciplines médicales : la psychiatrie, la gériatrie, la géronto-psychiatrie et l'addictologie.

La psychiatrie adulte s'articule autour de cinq secteurs au nord-est du département du Val-de-Marne. Certaines structures de soins sont sectorisées et d'autres sont intersectorielles afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Chaque secteur de psychiatrie dispose au moins d'un centre médico-psychologique (CMP), d'une structure d'alternative à l'hospitalisation de type hôpital de jour et d'une unité d'hospitalisation temps plein. Il existe aussi selon les secteurs des centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel, des équipes de soins à domicile, un foyer de post-cure, une résidence communautaire, des places en accueils familiaux thérapeutiques, des appartements associatifs et relais.

Le Centre hospitalier intervient aussi dans le cadre de la prise en charge des urgences psychiatriques dans deux hôpitaux généraux par le biais d'unités de psychiatrie d'urgence et de liaison. Il dispose aussi d'une unité intersectorielle de thérapie familiale. Depuis 2010, la géronto-psychiatrie possède une unité d'hospitalisation destinés aux patients psychiatriques vieillissants et un service de soins somatiques.

La gériatrie dispose de lits et places de soins de suite et de réadaptation (SSR) au sein de l'hôpital Saint-Camille à Bry-sur-Marne, ainsi que des places en hôpital de jour, des consultations gériatriques, et une consultation mémoire.

L'hôpital a mis en place une équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) qui répond aux besoins des personnes les plus démunies présentant une souffrance psychique.

Un Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) accueille des promotions de 80 étudiants par an.

Les hôpitaux de Saint-Maurice et le CH Les Murets forment depuis 2016 le Groupement Hospitalier de Territoire 94 Nord (GHT94N).

PRÉSENTATION DU PÔLE

Présentation du pôle 94G01 : Il intervient sur les communes de Fontenay-sous-Bois et Vincennes. Il comprend un CMP sur chaque commune ainsi qu'un hôpital de jour et un CATTP situés à Fontenay-sous-Bois. Les soins sont complétés par un service d'éducation thérapeutique patients/familles et un service de remédiation cognitive et de réhabilitation sociale.

Le pôle possède aussi des places en appartement associatif ainsi qu'en accueil familial thérapeutique.

Les unités d'hospitalisation « Sarah Bernhardt », situées à la Queue-en-Brie, se composent d'une unité d'entrants protégée et d'une unité d'entrants ouverte.

Composition de l'équipe sociale : 4,5 équivalents temps pleins d'assistantes sociales sont membres des équipes de soins.



IDENTIFICATION DU POSTE

Poste d'assistant(e) social(e) – Temps plein - code 10F40 –

Service public de santé mentale, Pôle 94G01 de psychiatrie adulte.

Au CH Les Murets, unités d'hospitalisation du pôle 94G01
et au Centre médico-psychologique de Fontenay-sous-Bois.
A pourvoir au 15/11/2021.

Adresser lettre de candidature + CV au CH Les Murets/ DRH, 17 rue du Général LECLERC 94510 La Queue-en-Brie.
@ : secretariat.rhos@ght94n.fr

Position dans la structure :

Rattachements hiérarchiques et techniques :

- Mr TOUZARD, Directeur adjoint chargé du parcours administratif du patient.
- Mme PASTUREL, Cadre socio-éducatif, Responsable de la filière socio-éducative.

Autorité fonctionnelle :

- Médecin chef de pôle
Mme le Docteur BENDJENANA

Horaire de travail :

semaine : 35h ou 38 h

Description synthétique du poste :

Au sein d'une équipe pluri disciplinaire et sectorielle de psychiatrie adulte, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le secteur aux personnes ayant des troubles mentaux.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Lieux d'intervention sur le secteur

Le temps d'intervention à temps plein est partagé entre les unités d'hospitalisation du pôle 94G01 et le CMP de Fontenay-sous-Bois.

Au CMP (deux jours /semaine)

Dans le cadre d'un suivi ambulatoire pluridisciplinaire, l'assistant social intervient auprès des personnes suivies par le secteur de psychiatrie pour améliorer leurs conditions de vie, prévenir les difficultés sociales et médico-sociales, économiques, culturelles dans le respect des règles déontologiques s'appliquant aux assistants sociaux.

En concertation avec l'équipe soignante, il accompagne le patient durant sa prise en charge.

Il favorise l'accès aux droits et le maintien de ses droits dans le cadre d'une prise en charge globale psychosociale qui peut s'inscrire dans la durée. Il travaille, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, un projet de réinsertion sociale qui peut prendre en compte différents domaines: les soins, l'emploi, l'habitat, la gestion du budget, l'intégration dans la communauté...

Il aide à la recherche d'établissements adaptés selon les situations.

Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels des unités de soins et il travaille en réseau avec les partenaires indispensables à la prise en charge des patients : la MDPH, la CAF, les ESAT, la Mairie, le CCAS, les services départementaux du val de Marne, le tissu associatif ...

Il contribue avec ses collègues du pôle social du secteur à ce qu'il y ait cohérence et articulation entre le travail ambulatoire et le temps d'hospitalisation.

Sur les unités d'hospitalisation (trois jours/semaine)

Lors de l'hospitalisation l'assistant de service social effectue des entretiens avec les patients en vue d'une évaluation psychosociale. Il élabore des projets individuels, contribue à l'élaboration des projets de soins, avec l'équipe pluridisciplinaire. Dans le cadre d'un accompagnement il favorise l'accès aux droits, l'instruction et le suivi de dossiers administratifs en lien avec les différentes administrations, dont les frais de séjour de l'établissement. Dans le cadre d'une prise en charge sociale globale il aide à l'insertion ou à la réinsertion sociale, professionnelle et culturelle des patients.

Il participe à la mise en place d'actions afin de faciliter le retour à domicile ainsi qu'à la recherche d'établissement et aux transferts vers les unités ou établissements spécialisés. Il rédige des rapports sociaux et des signalements si nécessaires. Il participe au travail pluridisciplinaire en transmettant des informations et en participant aux staffs médico-sociaux.

Implication sur le secteur

Il peut participer à la mise en place, et à l'animation d'actions et/ou ateliers avec les patients et les équipes soignantes (groupes d'habilités sociales, groupes autour des savoir-faire dans le cadre des projets individuels et collectifs).

L'intervention sociale sur une structure demande une nécessaire collaboration avec chacun des membres de l'équipe ainsi qu'avec l'ensemble des lieux de prise en charge du patient sur le secteur.

Accompagnement individualisé dans le respect de la personne et de ses droits, et du projet thérapeutique

- Il écoute, conseille, oriente et soutient les personnes prises en charge et leur famille. Il offre un espace de parole, trait d'union entre le soin et la réalité sociale.
- Il recherche les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique ou social des personnes qu'il accompagne.
- Il favorise l'accès aux soins et aux droits des usagers par l'information sur la législation sociale, sur les dispositifs sociaux, éducatifs et de réinsertion.
- Il met en œuvre toutes les démarches de liaison et administratives permettant l'amélioration et la stabilisation de la situation socio-économique des personnes suivies.
- Accompagné d'un soignant, il peut se déplacer au domicile du patient afin d'évaluer sa situation sociale.

Aide à la réinsertion

- Il aide les usagers à appréhender de façon globale leurs difficultés familiales, sociales, économiques, psychologiques et médicales.
- Par ses connaissances des réseaux et des partenaires, il favorise l'insertion et la réinsertion des personnes en situation précaire.
- Il contribue à toute action de prévention mise en place par le secteur.

Communication

- Il participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires assistants sociaux.
- Il se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les dispositifs sociaux et la législation médico-sociale.
- Il participe à la constitution du dossier patient informatisé en y transmettant des informations nécessaires à la compréhension de la prise en charge.

Participations institutionnelles

- Il participe hebdomadairement à la réunion de synthèse du pavillon d'hospitalisation, et à la réunion intra/extra hospitalier qui se fait en vidéo-réunion.
- Il participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.
- Afin de favoriser les collaborations avec tous les partenaires concernés par la prise en charge des patients, Il développe un travail de rencontre favorisant une meilleure complémentarité des actions.
- Selon l'organisation prévue par le Chef de pôle et le médecin responsable de l'unité de soins, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du secteur.
- Il participe, selon l'organisation prévue avec le Chef de pôle, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de la filière socio-éducative.
- Il participe aux actions initiées par le Service de la filière socio-éducative, aux réunions et groupes de travail proposés.

Comme tout agent de l'établissement, il contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme d'état d'assistant de service social exigé (DEASS).

Permis B.

Esprit d'initiative et dynamisme, goût pour la communication et l'écoute empathique, sens du travail en équipe et du réseau partenarial.

La connaissance des pathologies psychiatriques serait appréciée.

Modalités de recrutement : CDD puis mise en stage en vue de titularisation, CDI, mutation, détachement.

Possibilité d'obtenir un mode de garde sur le CH les Murets.

Restaurant du personnel sur le CH les Murets.

Salaire selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Hospitalière.